Les Aventures de Brise-galette.

Numéro d'inventaire : 1979.32675
Type de document : image imprimée
Éditeur : Pinot et Sagaire (Epinal)
Imprimeur : Pinot et Sagaire, Epinal
Période de création : 3e quart 19e siècle
Date de création : 1870 (vers)
Inscriptions :
• nom d'illustrateur inscrit : anonyme
• numéro : 475
Description : Planche de 16 images en couleurs.
Mesures : hauteur : 415 mm ; largeur : 280 mm
Notes : Armoiries impériales Pinot et Sagaire, éditeurs à Epinal, fournisseurs imagistes de l'Empereur. Nouvelle Imagerie d'Epinal brevetée par S.M L'Empereur. (10 cent. la feuille). Thème : la vie mouvementée du chien "brise-galette" et des malheurs qu'il cause à sa maîtresse...
Mots-clés : Images d'Epinal
Littérature de jeunesse (y compris les contes et légendes), publicité relative à la littérature de jeunesse
Filière : aucune
Niveau : aucun
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
Mention d'illustration
ill. en coul.

NOUVELLE IMAGERIE D'ÉPINAL BREVETÉE PAR S.M. L'EMPEREUR.

★ N°475. **LES AVENTURES DE BRISE-GALETTE.** 10 cent. la feuille.

Ici, Brise-Galette! ici, vilain polisson! Fi, le vilain querelleur; allons vite, rentrez à la maison, et vous ne sortirez plus, entendez-vous, mauvais sujet?

Oui, oui, faites le beau, gros flatteur: vous savez que vous avez mérité une bonne correction pour vous être sauvé ce matin sans permission? Il n'y a pas moyen de se fâcher avec ce petit polisson-là.... Allons, mauvais sujet, voilà un morceau de sucre... venez embrasser votre maîtresse!

Mme Chandron n'a pas plutôt tourné les talons que Brise-Galette s'esquive de nouveau pour aller jouer avec Finette, sa bonne amie; il faisait voir comme il faisait le beau pour lui plaire, il lui faisait mille agaceries en frétillant la queue et les oreilles.

Brise-Galette était aux petits soins pour sa Finette, il lui apportait des os de volailles et autres friandises dont il se privait pour elle, puis ils se poursuivaient en long, en ronds, faisant cent cabriolets que c'était plaisir de les voir.

Mais Finette était une coquette, elle se laissait volontiers faire la cour par trois ou quatre amoureux, ce qui n'était déjà pas très joli, cela mettait Brise-Galette dans une grande colère.

Au nombre des rivaux de Brise-Galette, il y en avait un surtout qu'il détestait: c'était Mirand, le chien du boucher; ils se pouvaient se voir sans grogner et gronger des deux; cela finissait toujours par une bataille où Brise-Galette était toujours rossé.

Or, il arriva qu'un jour Brise-Galette reçut une si fameuse raclée de Mirand, qu'il revint chez sa maîtresse, boitant sur trois pattes, une oreille déchirée, et tout saignant. Mme Chandron faillit s'évanouir en le voyant ainsi.

Sainte Vierge, comme le voilà arrangé, s'écriait l'excellente Mme Chandron, en enveloppant Brise-Galette de compresses et de pommade. O mais ça ne se passera pas ainsi!! je vais faire ma plainte; et Dieu merci, il y a encore une justice!!!

Cependant, grâce aux bons soins de sa maîtresse, Brise-Galette fut bientôt guéri, et redevint gai comme pinson. Il faisait de jolis tours de société qui faisaient mourir de rire Mme Chandron.

Mme Chandron et Brise-Galette, en se promenant, passaient un jour près d'une ferme. Voilà Brise-Galette qui s'élance à travers les volailles, et qui, dans un clin-d'œil, tord le cou à un canard qu'il rapporte fièrement à sa maîtresse.

Le paysan, en colère, courut sur Brise-Galette avec sa bâton; mais Mme Chandron apaisa le fermier en lui payant le canard plus cher qu'il ne valait.

Un autre jour, Mme Chandron se promenait dans la campagne, et s'amusait à chercher des plantes médicinales. Pendant ce temps, Brise-Galette s'était mis à courir sur un troupeau de moutons qu'il avait mis en fuite; en se sauvant un des moutons se cassa deux jambes dans un tas de pierres.

Brise-Galette s'était bien gardé de se vanter de ce nouvel exploit; mais deux jours après, un homme de loi apporta un primore sur papier timbré qui assignait Mme Chandron à comparaître en justice pour les méfaits de son chien.

Le jour de l'audience, on accusa Brise-Galette de la mort du mouton. Mme Chandron demanda à Brise-Galette s'il était coupable? mais le pendard se mit à faire le beau, puis il secoua la tête et les oreilles, manière de dire que ce n'était pas lui.

Mais plusieurs témoins déclarèrent qu'ils reconnaissaient parfaitement le criminel, et qu'ils avaient tous vus. En conséquence, Brise-Galette fut condamné à quinze jours de prison, et sa maîtresse à payer le mouton.

Le garde champêtre emmena le condamné, malgré le chagrin que cette cruelle séparation allait causer à sa maîtresse. On eut toutes les peines du monde à les séparer. C'était déchirant!!!

LITH. PINOT & SAGAIRE ÉDITEURS A EPINAL FOURNISSEURS IMAGISTES DE L'EMPEREUR.

Deposé.